



What is contained in this guide?

This guide is written expressly for the faculty and students of professional degree programs in architecture. It begins with a brief summary on accreditation and on the Canadian Architectural Certification Board mission and mandate as well as a brief overview of the parameters for accrediting professional degree programs, including a list of the twelve conditions that your program must address in order to receive and/or maintain its accreditation. However, the guide's primary purpose is to inform you about one of these conditions, namely the "Student Performance Criteria". These are areas where every student, who graduates from an accredited architecture program, must demonstrate the required level of accomplishment. The criteria define the minimum requirements for your professional education in architecture.

An overview of accreditation

The Canadian Architectural Certification Board (CACB) is a national independent non-profit corporation, whose Directors represent the Regulatory Organizations of Architecture in Canada (ROAC), the Canadian Council of University Schools of Architecture (CCUSA) and the Canadian Architectural Students Association (CASA). The CACB is a decision-making and policy-generating body. It is the sole organization recognized by the architectural profession in Canada to assess the educational qualifications of architecture graduates (Certification Program) and to accredit professional degree programs in architecture that are offered by Canadian universities (Accreditation Program).

The CACB's head office is in Ottawa, Ontario. It adheres to the principles of fairness, transparency, clarity, and ethical business practices in all of its activities.

Mission and mandate

Mission: Develop, implement, and maintain high-quality certification programs and standards for the practice of architecture in Canada

The CACB is committed to fostering excellence in architectural education. The CACB holds a broad view of society and the architectural profession and strives to foster an academic environment to facilitate the training of architects who possess modern professional and technical skills. The CACB is also committed to continuing cooperation with its members, the architectural profession at large, and accrediting agencies in Canada and internationally.

Mandate: The CACB receives its mandate from the ROAC and the CCUSA to:

1. Certify educational qualifications of individual architectural graduates (Certification Program);
2. Accredit professional architecture programs at Canadian universities (Accreditation Program);
3. Certify professional qualifications of broadly experienced foreign architects (BEFA Program); and
4. Collaborate and conduct research, nationally and internationally, as it relates to architectural accreditation and academic certification.

Que contient ce guide?

Ce guide est écrit expressément pour le corps enseignant et les étudiants d'un programme de diplôme professionnel en architecture. Il débute avec un bref aperçu sur l'agrément et sur la mission et le mandat du Conseil canadien de certification en architecture ainsi qu'un survol des paramètres pour l'agrément des programmes de diplôme professionnel, incluant une liste des douze conditions auxquelles un programme doit répondre afin d'obtenir et/ou de maintenir son agrément. Cependant, le but premier de ce guide est d'informer sur une de ces conditions en particulier, à savoir les "Critères de performance de l'étudiant". Ce sont des domaines où chaque étudiant, qui est diplômé d'un programme agréé en architecture, doit démontrer le niveau d'approfondissement requis. Les critères définissent les exigences minimales pour la formation professionnelle en architecture.

Un aperçu sur l'agrément

Le CCCA est un organisme autonome à but non lucratif. Ses administrateurs sont élus parmi les personnes nommées par le Regroupement des ordres d'architectes du Canada (ROAC), le Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture (CCÉUA) et l'Association canadienne des étudiants en architecture (ACÉA). Le CCCA est le seul organisme reconnu par la profession architecturale au Canada pour évaluer les titres universitaires des diplômés en architecture (programme de *certification*) et pour agréer les programmes de grades professionnels en architecture qui sont offerts par les universités canadiennes (programme d'*agrément*).

Le CCCA a son siège social à Ottawa, en Ontario. Il adhère aux principes d'équité, de transparence, de clarté et de pratiques éthiques dans toutes ses activités.

Mission et mandat

Mission : Élaborer, mettre en oeuvre et maintenir des programmes et des normes de certification de grande qualité pour l'exercice de l'architecture au Canada.

Le CCCA est déterminé à favoriser l'excellence dans la formation en architecture. Il a une vision élargie de la société et de la profession d'architecte et il s'emploie à favoriser un milieu universitaire qui conduit à la formation d'architectes possédant des compétences professionnelles et techniques modernes. Le CCCA est également déterminé à coopérer de façon continue avec ses membres, les membres de la profession d'architecte en général et les agences d'agrément du Canada et d'ailleurs dans le monde.

Mandat : Le CCCA reçoit son mandat du ROAC et du CCÉUA pour:

- 1- Certifier la formation académique des diplômé(e)s en architecture (programme de *certification*);
- 2- Agréer les programmes professionnels en architecture des universités canadiennes (programme d'*agrément*);
- 3- Certifier les qualifications professionnelles des architectes de l'étranger possédant une vaste expérience (programme AÉVE);
- 4- Collaborer à des recherches et effectuer des recherches, sur les scènes nationale et internationale, relativement à l'*agrément* en architecture et à la *certification* académique. 1

The CACB Accreditation program

Graduation from a CACB-accredited program is the first of three steps (education, experience, and examination) on the path to licensure.

The CACB only accredits Programs that are intended by their institution to be professional degrees in architecture that lead to licensure. Professional accreditation of a Program means that it has been evaluated by the CACB and substantially meets the educational standards that comprise, as a whole, an appropriate education for an architect. The accreditation process requires a self-assessment by the institution or Program, an evaluation of the Self-assessment by the CACB, and a site visit and review conducted by a team representing the CACB.

The curriculum of a CACB-accredited Program includes general studies, professional studies, and elective studies, ensuring that graduates will be technically competent critical thinkers capable of navigating multiple career paths within a changing societal context. Specifically, the CACB requires an accredited Program to produce graduates who are competent in a range of intellectual, spatial, technical, and interpersonal skills; who understand the historical, socio-cultural, and environmental context of architecture; who are able to solve architectural design problems (including the integration of technical systems and regulatory requirements); and who comprehend the roles and responsibilities of an architect in society.

The CACB looks at the accreditation of architectural education within a broad frame and with an atmosphere of cooperation and mutual respect. The CACB strives to:

- create and maintain conditions that will encourage the development of architectural educational practices suited to the institutional history, mission, culture and condition particular to the program, and
- assist in developing programs fulfilling the broad requirements of the profession of architecture.

The CACB administers the program of accreditation of the Canadian Schools of Architecture in accordance with established criteria and procedures by:

- establishing, maintaining and publishing policies under which it accredits university programs in architecture,
- establishing, maintaining, and publishing criteria to be used in the process of evaluating university programs for accreditation (CACB Conditions and Terms for Accreditation) and procedures for evaluating programs and making accreditation decisions (CACB Procedures for Accreditation);

Le Programme d'agrément du CCCA

L'obtention d'un diplôme d'un programme agréé par le CCCA est la première des trois étapes (les études, l'expérience pratique et l'examen) menant à l'obtention du permis d'exercice d'un architecte.

L'agrément du CCCA ne porte que sur les programmes destinés par les établissements d'enseignement qui les délivrent à être des grades professionnels menant à l'obtention du permis d'exercice. L'agrément professionnel d'un programme signifie qu'il a été évalué par le CCCA et qu'il satisfait substantiellement aux normes de formation qui comprennent, dans leur ensemble, une formation appropriée pour un architecte. Le processus d'agrément exige une autoévaluation de l'établissement d'enseignement ou du programme, une évaluation de l'autoévaluation par le CCCA, ainsi qu'une visite et un examen sur place par une équipe représentant le CCCA.

Le curriculum d'un programme agréé par le CCCA comprend des cours de culture générale, des cours professionnels et des cours à option. Ses diplômés sont compétents dans les aspects techniques et possèdent un esprit critique qui leur permet de trouver leur voie dans les multiples parcours de carrière d'un contexte sociétal en évolution. Plus précisément, le CCCA exige d'un programme agréé que ses diplômés possèdent des compétences intellectuelles, spatiales, techniques et interpersonnelles; qu'ils comprennent le contexte historique, socioculturel et environnemental de l'architecture; qu'ils soient capables de résoudre des problèmes de design architectural (y compris l'intégration des systèmes techniques et les exigences réglementaires); et qu'ils comprennent les rôles et responsabilités de l'architecte au sein de la société.

Le CCCA aborde l'agrément de la formation en architecture avec une vision élargie et une volonté de coopération et de respect mutuel. Il s'efforce :

- de créer et de maintenir des conditions qui encouragent le développement de pratiques pédagogiques en architecture qui conviennent à l'historique, à la mission, à la culture et aux conditions particulières d'un programme; et
- d'aider les programmes à satisfaire aux vastes exigences de la profession d'architecte.

Le CCCA gère l'agrément des programmes d'architecture canadiens conformément aux critères et procédures établis en s'acquittant des tâches suivantes :

- établissement, maintien et publication des politiques en vertu desquelles il agréé les programmes universitaires en architecture;
- établissement, maintien et publication des critères servant à évaluer les programmes universitaires aux fins de leur agrément (Conditions et durées d'agrément du CCCA) et des procédures servant à évaluer les programmes et à prendre les décisions d'agrément (Procédures d'agrément du CCCA);
- révisions périodiques de ses conditions et procédures et modifications, au besoin;

- conducting periodic reviews of its conditions and procedures and introduces amendments if necessary into existing conditions and procedures,
- Conducting program evaluations in accordance with the applicable conditions and procedures for accreditation. Program accreditation decisions rest solely with the CACB Board of Directors,
- maintaining a public register of accredited architecture programs, and the terms and conditions of accreditation, the APR, and the VTR; and
- Establishing and publishing an appeal procedure concerning accreditation decisions.

Conditions for Accreditation

Although the CACB recognizes that the areas and levels of excellence will vary among programs, all accredited professional degree programs must demonstrate compliance with each of the following twelve CACB Conditions:

- 1 Program Self-Assessment
- 2 Public Information
- 3 Equity, Diversity, and Inclusion
- 4 Student Composition, Well-Being, and Enrichment
- 5 Faculty and Staff Resources
- 6 Space and Technology Resources
- 7 Information Resources
- 8 Financial Resources
- 9 Administrative Structure
- 10 Professional Degrees and Curriculum
- 11 Performance Criteria
 - 11.1 Program Performance Criteria
 - 11.2 Student Performance Criteria

The last condition, Student Performance Criteria, is the focus of this guide. It is presented in the next section of the guide exactly as it appears in the 2017 Conditions for Accreditation, which specifies in detail the requirements of accreditation.

Program Performance Criteria

PPC 1. Professional Development:

The Program must demonstrate its approach to engaging with the profession and exposing students to a breadth of professional opportunities and career paths, including the transition to internship and licensure.

PPC 2. Design Education

The Program must demonstrate how it situates and values education and training in design at the core of the curriculum, including the ways in which the design curriculum weaves together the social, technical, and professional streams of the curriculum.

PPC 3. Global Perspectives and Environmental Stewardship

The Program must demonstrate how it embraces the diverse contexts that define contemporary architecture, including local, global, and environmental interests.

- évaluation des programmes conformément aux conditions et procédures d'agrément applicables (les décisions d'agrément relèvent entièrement du conseil d'administration du CCCA);
- maintien d'un registre public des programmes d'architecture agréés et des conditions et durées de leur agrément, des RPA et des RÉV;
- établissement et publication d'une procédure d'appel relativement aux décisions d'agrément.

Conditions d'agrément

Quoique le CCCA reconnaisse que les domaines et les niveaux d'excellence peuvent varier d'un programme à un autre, tous les programmes de diplôme professionnel agréés doivent démontrer qu'ils satisfont chacune des douze conditions du CCCA:

- 1 Autoévaluation du programme
- 2 Information du public
- 3 Équité, diversité et inclusion
- 4 Composition, bien-être et enrichissement de la Population étudiante
- 5 Corps professoral et autres ressources en personnel
- 6 Ressources matérielles et technologiques
- 7 Ressources documentaires
- 8 Ressources financières
- 9 Structure administrative
- 10 Grades professionnels et curriculum
- 11 Critères de performance
 - 11.1 Critères de performance du programme
 - 11.2 Critères de performance de l'étudiant

La dernière condition, Critères de performance de l'étudiant, est le cœur de ce guide. Ils sont présentés tels qu'ils apparaissent dans les Conditions d'agrément 2017, lesquelles spécifient en détail toutes les exigences de l'agrément.

Critères de performance du Programme

CPP 1. Développement professionnel

Le programme doit démontrer qu'il établit un dialogue avec la profession et qu'il expose les étudiants à un éventail de perspectives professionnelles et de cheminements de carrière, y compris la transition vers le stage et l'obtention du permis d'exercice.

CPP 2. Formation en design

Le programme doit démontrer que l'éducation et la formation en design sont au cœur du curriculum et expliquer la place et la valeur qu'il y accorde, notamment en décrivant comment le curriculum en design conjugue les volets social, technique et professionnel du curriculum.

CPP 3. Perspectives mondiales et gérance de l'environnement :

Le programme doit démontrer qu'il englobe les divers contextes qui définissent l'architecture contemporaine, y compris les intérêts locaux, mondiaux et environnementaux.

PPC 4. Collaboration, Leadership, and Community Engagement

The Program must demonstrate how it supports and fosters effective individual and team dynamics, a spirit of collaboration and inclusion, community engagement, and diverse approaches to leadership.

PPC 5. Technical Knowledge

The Program must describe how it engages fundamental and emerging technical aspects of building construction.

PPC 6. Breadth of Education

The Program must demonstrate how it provides an opportunity for students to participate in general studies and elective studies in the pursuit of a broad understanding of human knowledge and a deeper study of topics within the discipline of architecture.

Student Performance Criteria

A. Design (Eight SPCs):

A1. Design Theories, Precedents, and Methods

The student must demonstrate an ability to articulate a design process grounded in theory and practice, an understanding of design principles and methods, and the critical analysis of architectural precedents.

A2. Design Skills.

The student must demonstrate an ability to apply design theories, methods, and precedents to the conception, configuration, and design of buildings, spaces, building elements, and tectonic components.

A3. Design Tools

The student must demonstrate an ability to use the broad range of design tools available to the architectural discipline, including a range of techniques for two-dimensional and three-dimensional representation, computational design, modeling, simulation, and fabrication.

A4. Program Analysis

The student must demonstrate an ability to analyze and respond to a complex program for an architectural project that accounts for client and user needs, appropriate precedents, space and equipment requirements, the relevant laws, and site selection and design assessment criteria.

A5. Site Context and Design

The student must demonstrate an ability to analyze and respond to local site characteristics, including urban, non-urban, and regulatory contexts; topography; ecological systems; climate; and building orientation in the development of an architectural design project.

CPP 4. Collaboration, leadership et engagement communautaire :

Le programme doit démontrer qu'il soutient et qu'il favorise les dynamiques individuelles et de groupes efficaces, un esprit de collaboration et d'inclusion, un engagement communautaire et diverses approches au leadership.

CPP 5. Connaissances techniques

Le programme doit démontrer qu'il tient compte des aspects techniques fondamentaux et émergents de la construction des bâtiments.

CPP 6. Étendue de la formation :

Le programme doit démontrer qu'il offre aux étudiants une occasion de suivre des cours de culture générale et des cours à option pour leur permettre d'acquérir une vaste compréhension des connaissances humaines et d'étudier plus à fond des sujets faisant partie de la discipline de l'architecture.

Critères de performance de l'étudiant

A. Design (huit CPÉ):

A1. Théories, précédents et méthodes de design :

L'étudiant doit démontrer une capacité d'exprimer clairement un processus de conception ancré dans la théorie et la pratique, une compréhension des principes et des méthodes de conception et l'analyse critique des précédents architecturaux.

A2. Habiletés en design :

L'étudiant doit démontrer une capacité d'appliquer des théories, des méthodes et des précédents de design à la conception, à la configuration et au design de bâtiments, d'espaces, d'éléments du bâtiment et de composantes tectoniques.

A3. Outils de design :

L'étudiant doit démontrer une capacité d'utiliser la grande diversité d'outils de design à la disposition de la discipline architecturale, y compris un éventail de techniques pour la représentation en deux et en trois dimensions, la conception par ordinateur, la modélisation, la simulation et la fabrication.

A4. Analyse d'un programme :

L'étudiant doit démontrer une capacité d'analyser et de prendre en considération un programme complexe pour un projet architectural qui tient compte des besoins du client et des utilisateurs, des précédents appropriés, des besoins en espace et en équipements, des lois applicables et des critères de sélection de l'emplacement et d'évaluation du concept.

A5. Contexte et aménagement du site :

L'étudiant doit démontrer une capacité d'analyser et de prendre en considération les caractéristiques du site, y compris les contextes urbain, non urbain et réglementaire; la topographie; les systèmes écologiques; les conditions climatiques; et l'orientation du bâtiment dans l'élaboration d'un projet de conception architecturale.

A6. Urban Design

The student must demonstrate an ability to analyze and respond to the larger urban context where architecture is situated; its developmental patterning and spatial morphologies; the infrastructural, environmental, and ecological systems; to understand the regulatory instruments that govern this context; the broader implications of architectural design decisions on the evolution of cities; and the impact of urbanism on design.

A7. Detail Design

The student must demonstrate an ability to assess, as an integral part of design, the appropriate combinations of materials, components, and assemblies in the development of detailed architectural elements through drawing, modeling, and/or full-scale prototypes.

A8. Design Documentation

The student must demonstrate an ability to document and present the outcome of a design project using the broad range of architectural media, including documentation for the purposes of construction, drawings, and specifications.

B. Culture, Communications, and Critical Thinking (Five SPCs):

B1. Critical Thinking and Communication

The student must demonstrate an ability to raise clear and precise questions; record, assess, and comparatively evaluate information; synthesize research findings and test potential alternative outcomes against relevant criteria and standards; reach well-supported conclusions related to a specific project or assignment; and write, speak, and use visual media effectively to appropriately communicate on subject matter related to the architectural discipline within the profession and with the general public.

B2. Architectural History

The student must have an understanding of the history of architecture and urban design in regard to cultural, political, ecological, and technological factors that have influenced their development.

B3. Architectural Theory

The student must have an understanding of conceptual and theoretical frameworks and how they have shaped architecture and urban design.

B4. Cultural Diversity and Global Perspectives

The student must have an understanding of the diverse needs, values, behavioural norms, and social/spatial patterns that characterize different global cultures and individuals and the implications of diversity on the societal roles and responsibilities of architects.

B5. Ecological Systems

The student must have an understanding of the broader ecologies that inform the design of buildings and their systems and of the interactions among these ecologies and design decisions

A6. Design urbain :

L'étudiant doit démontrer une capacité d'analyser et de prendre en considération le contexte urbain élargi de l'architecture du bâtiment; son schéma de développement et ses morphologies spatiales, de même que les infrastructures et les systèmes environnementaux et écologiques, afin de comprendre les instruments réglementaires qui régissent ce contexte; les incidences au sens plus large des décisions architecturales sur l'évolution des villes et l'impact de l'urbanisme sur le design.

A7. Conception des détails :

L'étudiant doit démontrer une capacité d'évaluer, comme faisant partie intégrante du design, les combinaisons appropriées de matériaux, de composantes et d'assemblages dans le développement des éléments architecturaux détaillés par le dessin, la modélisation ou les prototypes grandeur nature.

A8. Documentation du design :

L'étudiant doit démontrer une capacité de documenter et de présenter le résultat d'un projet de design en utilisant divers médias architecturaux, y compris les documents servant à la construction, les dessins et les devis.

B. Culture, communications et pensée critique (cinq CPÉ) :

B1. Pensée critique et communication

L'étudiant doit démontrer une capacité de soulever des questions claires et précises; de consigner et d'évaluer de l'information et d'en faire une analyse comparative; de résumer les conclusions d'une recherche et de tester des solutions de rechange éventuelles par rapport à des critères et à des normes pertinents; de tirer des conclusions bien étayées par rapport à un projet particulier ou à une tâche donnée; et de s'exprimer clairement par écrit, oralement ou à l'aide des médias visuels sur les questions reliées à la discipline architecturale pour communiquer avec les membres la profession et du grand public.

B2. Histoire de l'architecture

L'étudiant doit avoir une compréhension de l'histoire de l'architecture et du design urbain par rapport aux facteurs culturels, politiques, écologiques et technologiques qui en ont influencé le développement.

B3. Théorie de l'architecture

L'étudiant doit avoir une compréhension des cadres conceptuels et théoriques et des façons selon lesquelles ils ont façonné l'architecture et le design urbain.

B4. Diversité culturelle et perspectives mondiales

L'étudiant doit avoir une compréhension des divers besoins, valeurs, normes de comportement et modèles sociaux et spatiaux propres à différentes cultures et à différents individus dans le monde, ainsi que des incidences de cette diversité sur les responsabilités et les rôles sociétaux des architectes.

B5. Systèmes écologiques

L'étudiant doit avoir une compréhension des écologies dans un sens large qui guident le design des bâtiments et de leurs systèmes et des interactions entre ces écologies et les décisions de conception.

C. Technical Knowledge (Five SPCs):

C1. Regulatory Systems

The student must have an understanding of the applicable building codes, regulations, and standards for a given building and site, including universal design standards and the principles that inform the design and selection of life-safety systems.

C2. Materials

The student must have an understanding of the basic principles used in the appropriate selection and application of architectural materials as it relates to fundamental performance, aesthetics, durability, energy, resources, and environmental impact.

C3. Structural Systems

The student must have an understanding of the principles of structural behavior in withstanding gravitational, seismic, and lateral forces, including the selection and application of appropriate structural systems

C4. Envelope Systems.

The student must have an understanding of the basic principles used in the design of building envelope systems and associated assemblies relative to fundamental performance, aesthetics, durability, energy, material resources, and environmental impact.

C5. Environmental Systems

The student must have an understanding of the basic principles that inform the design of passive and active environmental modification and building service systems, the issues involved in the coordination of these systems in a building, energy use and appropriate tools for performance assessment, and the codes and regulations that govern their application in buildings.

D. Comprehensive Design (One SPC):

D1. Comprehensive Design

The student must demonstrate an ability to produce an architectural design based on a concept, a building program, and a site which broadly integrates contextual factors, structural and environmental systems, building envelopes and assemblies, regulatory requirements, and environmental stewardship.

C. Connaissances techniques (cinq CPÉ) :

C1. Systèmes de réglementation

L'étudiant doit avoir une compréhension des codes du bâtiment, des règlements et des normes qui s'appliquent pour un bâtiment et un emplacement donnés, y compris les normes de conception universelle et les principes qui guident la conception et la sélection des systèmes de sécurité des personnes

C2. Matériaux

L'étudiant doit avoir une compréhension des principes de base liés à la sélection appropriée et à l'application des matériaux d'architecture sur les plans de la performance fondamentale, de l'esthétisme, de la durabilité, de la consommation d'énergie, de l'utilisation des ressources et de l'impact environnemental.

C3. Systèmes structureaux

L'étudiant doit avoir une compréhension des principes du comportement des structures soumises à des forces gravitationnelles, sismiques et latérales, y compris la sélection et l'application des systèmes structureaux appropriés.

C4. Systèmes de l'enveloppe :

L'étudiant doit avoir une compréhension des principes de base utilisés dans la conception des systèmes de l'enveloppe des bâtiments et des assemblages connexes sur les plans de la performance fondamentale, de l'esthétisme, de la durabilité, de la consommation d'énergie, de l'utilisation des ressources et de l'impact environnemental.

C5. Systèmes environnementaux :

L'étudiant doit avoir une compréhension des principes de base qui guident la conception des systèmes actifs et passifs de modification de l'environnement intérieur des bâtiments; des questions soulevées par la coordination de ces systèmes dans un bâtiment; de la consommation d'énergie et des outils appropriés d'évaluation de la performance; et des codes et règlements qui régissent leur application dans les bâtiments.

D. Design complet (un CPÉ) :

D1. Design complet

L'étudiant doit démontrer une capacité de produire un design architectural à partir d'un concept, d'un programme de bâtiment et d'un site, qui intègre globalement les facteurs contextuels, les systèmes structureaux et environnementaux, les enveloppes et assemblages du bâtiment, les exigences réglementaires et la gestion de l'environnement.

E: Professional Practice (Five SPCs):

E1. The Architectural Profession

The student must have an understanding of the organization of the profession, the Architects Act(s) and its regulations, the role of regulatory bodies, the paths to licensure including internship, and the reciprocal rights and responsibilities of interns and employers.

E2. Ethical and Legal Responsibilities

The student must have an understanding of the ethical issues involved in the formation of professional judgment; the architect's legal responsibility under the laws, codes, regulations, and contracts common to the practice of architecture; intellectual property rights; and the role of advocacy in relation to environmental, social, and cultural issues.

E3. Modes of Practice

The student must have an understanding of the basic principles and types of practice organization, including financial management, business planning, entrepreneurship, marketing, negotiation, project management, and risk mitigation, as well as an understanding of trends that affect the practice.

E4. Professional Contracts

The student must have an understanding of the various contracts common to the practice of architecture.

E5. Project Management

The student must have an understanding of the relationships among key stakeholders in the design process; the methods for selecting consultants and assembling teams; building economics and cost control strategies; the development of work plans and project schedules; and project delivery methods.

E. Pratique professionnelle (cinq CPÉ) :

E1. La profession d'architecte

L'étudiant doit avoir une compréhension de l'organisation de la profession, de la ou des Lois sur les architectes et des règlements qui en découlent, du rôle des organismes de réglementation de la profession (les ordres d'architectes), du parcours menant à l'obtention du permis d'exercice, y compris le stage en architecture, et des droits et responsabilités réciproques des stagiaires et des employeurs.

E2. Responsabilités éthiques et légales

L'étudiant doit avoir une compréhension des questions éthiques inhérentes à la formation du jugement professionnel; de la responsabilité légale de l'architecte en vertu des lois, des codes, des règlements et des contrats liés à l'exercice de l'architecture; des droits de propriété intellectuelle; et du rôle de sensibilisation par rapport aux enjeux environnementaux, sociaux et culturels.

E3. Modes d'exercice de la profession

L'étudiant doit avoir une compréhension des principes de bases et des types d'organisations des bureaux d'architectes, y compris la gestion financière, la planification opérationnelle, l'entrepreneuriat, le marketing, les négociations, la gestion de projet et l'atténuation des risques, ainsi qu'une compréhension des tendances qui ont des incidences sur la pratique.

E4. Contrats utilisés dans la profession

L'étudiant doit avoir une compréhension des divers contrats utilisés dans la pratique de l'architecture.

E5. Gestion de projet

L'étudiant doit avoir une compréhension des relations entre les divers intervenants du processus de conception; des méthodes de sélection des experts-conseils et de la formation d'équipes; des aspects économiques du bâtiment et des stratégies de contrôle des coûts; de l'élaboration de plans de travail et de calendriers de projets; et des modes de réalisation des projets.